

ACTE D'ADHÉSION À LA SGDL

Pour adhérer à la SGDL, il suffit d'avoir publié au moins une œuvre à compte d'éditeur.

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

1. Acte d'adhésion dûment rempli et signé.
2. Règlement de la cotisation par chèque à l'ordre de la SGDL, par virement ou en espèces, pour la première année d'adhésion.
Si vous souhaitez régler vos prochaines cotisations par prélèvement automatique, nous vous remercions de nous adresser un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal précisant votre IBAN afin que nous puissions vous adresser le formulaire SEPA pour la mise en place de la procédure.
3. Copie d'une pièce d'identité.
4. Bibliographie et biographie de l'auteur.

La SGDL pourra être amenée à demander une copie de contrat à compte d'éditeur** d'une œuvre de l'écrit, en langue française, sans distinction de genre (roman, nouvelle, poésie, traduction, sciences humaines, essai, bande dessinée...) et quel qu'en soit le support (imprimé, numérique...).

Seuls les dossiers complets pourront être présentés au Comité

ACTE D'ADHÉSION À LA SGDL

*! Le nom d'inscription
sera celui sous lequel
toute correspondance
de la SGDL vous
sera adressée.

Nom(s), prénom(s)/patronyme

Nom(s), prénom(s)/d'usage

Nom, prénom/Inscription*

Pseudonyme(s)

Né(e) le

à

Pays

Nationalité

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Téléphone

Mobile

Courriel

Site/Blog

Auteur de :

Roman

Nouvelle

Poésie

Jeunesse

Théâtre

Essai

Traduction

Scénario

BD

Biographie

Histoire

Droit

Sciences humaines

Philosophie

Scolaire

Scientifique/Technique/
Médical/Gestion

Guide/Loisir/
Pratique

Beaux Livres/
Livres illustré

SGDL

Je souhaite recevoir les actualités et les informations de la SGDL.

J'autorise la SGDL à mentionner et à diffuser mon nom et prénom dans la liste des nouveaux adhérents accessible depuis l'adresse www.sgdl.org

J'autorise la SGDL à intégrer mes données personnelles et ma bibliographie au Répertoire national des auteurs et de leurs ayants droit, nommé BALZAC¹.

Le montant de la cotisation annuelle à la SGDL est de 50 €.

Vous pouvez aussi décider de soutenir les missions de la SGDL en optant pour un montant supérieur.

50 € 60 € 80 € 100 € Autre montant

Je déclare avoir pris connaissance des statuts, consultables en ligne à l'adresse www.sgdl.org

Fait à

Le

Signature

Les renseignements demandés sont destinés au répertoire des auteurs de la SGDL. Ils sont régis par l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et par le Règlement Européen relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016.

Un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation, d'opposition et de récupération peut être exercé au siège de la SGDL.

En cas de difficulté, vous pouvez déposer une réclamation auprès de la CNIL.

¹ Le référencement sur le Répertoire BALZAC permet la recherche et l'identification de tous les auteurs ou ayants droit des auteurs d'une œuvre de l'écrit. Les données référencées ne sont jamais communiquées directement mais permettent à tout moment de retrouver les titulaires de droits. Ce répertoire est accessible depuis une connexion sécurisée qui permet aux auteurs de mettre à jour régulièrement leurs coordonnées et leur bibliographie.

BIBLIOGRAPHIE DE L'AUTEUR

À joindre à l'acte d'adhésion ou à adresser
par courriel à : adhesion@sgdl.org

Titre	Date de publication	Éditeur

NOTICE BIOGRAPHIQUE DE L'AUTEUR

À joindre à l'acte d'adhésion ou à adresser
par courriel à : adhesion@sgdl.org